

*Communiqué de presse Propellet :
Le 21 septembre, participez à « La fête du granulé »
4 usines de production vous ouvrent leurs portes*

- Le 21 septembre aura lieu la « Fête du granulé ». C'est l'occasion pour le grand public de découvrir le chauffage au granulé de bois.

Le granulé de bois ne sera plus un mystère pour vous ! Plusieurs usines de fabrication de granulé de bois ouvrent leurs portes et vous montreront comment le granulé de bois est fabriqué.

Découvertes, visites et animations seront de la partie !

Chaque usine aura son propre programme que vous pouvez consulter sur le site des organisateurs :

SIAT BRAUN – Molsheim (Bas-Rhin) - www.siatbraun.fr
(ouvre ses portes le 14 septembre)

FARGESBOIS – Egletons (Corrèze) www.fargesbois.fr

VERT DESHY – Meximieux (Ain) www.vertdeshy.fr

MG GRANULE – Argenteuil-sur-Arn (Yonne) mggranules.com



- « La fête du granulé » a aussi pour objectif d'affirmer les avantages de ce mode de chauffage :
 - **Une énergie économique** : indépendant du prix du pétrole, pas de taxe carbone et plusieurs aides financières peuvent être accordées
 - **Une énergie écologique** : une énergie renouvelable et durable, peu de gaz à effet de serre, de faibles émissions de poussières et des coproduits de bois valorisés
 - **Une énergie performante** : un granulé à fort pouvoir calorifique, plus de 97% du granulé est certifié, et une technologie et un rendement toujours plus performants
 - **Une énergie locale** : auto-suffisance de la France, un circuit-court et des services de proximité. Des emplois non délocalisables.
 - **Une énergie confortable** : des systèmes automatiques et autonomes et une source de chaleur naturelle

Retrouvez pourquoi et comment se chauffer au granulé / pellet sur le nouveau site internet dédié au grand public : www.sechaufferaugranule.fr